

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 12 février 2007, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Dianne Duchesne, Rock Morin, Marc Frappier et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard, la secrétaire-trésorière adjointe, Nicole Bouffard.

Absent : Éric Poiré

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2007-02-020

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des sessions du 8 janvier 2007 et du 22 janvier 2007;
4. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 127 632,56 \$;
 - b) Chèques de paie du mois de janvier 2007 :
 - Paie du 2 janvier 2007 au montant de 12 424,73 \$;
 - Paie du 16 janvier 2007 au montant de 11 673,21 \$;
 - Paie du 30 janvier 2007 au montant de 13 384,67 \$;
5. Période de questions;
6. Correspondance reçue et envoyée de janvier 2007;
7. Pacte rural et Fonds d'aide au développement du milieu Desjardins;
8. Demande CPTAQ - Tony Fortier et Annie Frappier;
9. Renouvellement prêt No 01-00;
10. Appui concernant la demande de la municipalité de La Reine pour le programme de la taxe d'accise sur l'essence;
11. Octroi conditionnel de soumission pour la vente du lot éparç;
12. Achat ou non des propriétés à vendre pour taxes;
13. Demande d'aide financière :
 - a) École Le Séjour;
 - b) Ensemble Vocal l'Émergence;
 - c) École des Quatre-Cantons;
14. Présentation d'une demande de subvention au député, François Gendron;
15. Embauche de monsieur Annick Goulet;
16. Rapport des comités;
17. Questions diverses : (aucune)
18. Période de questions;
19. Information du directeur général;
20. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Le point 19 n'a été que discuté aucune décision ne s'y rattache.

2007-02-021

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS DU 8 JANVIER 2007 ET DU 22 JANVIER 2007**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Les procès-verbaux du 8 janvier 2007 et celui du 22 janvier 2007 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-022

4 **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Marc Frappier, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 127 632,66 \$;
- b) Chèques de paie du mois de janvier 2007 :
 - Paie du 2 janvier 2007 au montant de 12 424,73 \$;
 - Paie du 16 janvier 2007 au montant de 11 673,21 \$;
 - Paie du 30 janvier 2007 au montant de 13 384,67 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. **Période de questions**

Aucune question.

6. **Correspondance reçue et envoyée de janvier 2007**

Le secrétaire-trésorier, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de janvier 2007.

2007-02-023

7. **PACTE RURAL**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic priorise pour le Pacte rural, le projet d'installation des équipements (jeux modulaires et balançoires) dans les différents parcs de la municipalité;

QUE : La Corporation de développement de Macamic est autorisée à présenter, pour et au nom de la Ville, ce projet dans le cadre du Pacte rural de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-024

**FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU
DESJARDINS**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie la Corporation de développement de Macamic dans la présentation d'un projet afin d'installer des équipements (jeux modulaires et balançoires) dans les parcs municipaux dans le Fonds d'aide au développement du milieu Desjardins.

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-025

8. **DEMANDE CPTAQ – TONY FORTIER ET ANNIE FRAPPIER**

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux règlements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise l'aliénation et le lotissement d'une petite partie du lot 32 du Rang 3, canton La Sarre, soit 219,46 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE cette autorisation permettra la conformité au règlement de lotissement de la propriété concernée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu:

QUE : La Ville de Macamic appuie fortement la demande d'aliénation et de lotissement de Tony Fortier et Annie Frappier pour le lot 32 du Rang 3, canton La Sarre.

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-026

9. **RENOUVELLEMENT DU PRÊT NO 01-00**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Le prêt No 01-00 soit renouvelé avec la Caisse Populaire Desjardins pour le terme final de cinq ans au taux de 5,25 % avec versements d'intérêts semestriels et un versement annuel de capital.

QUE : Le directeur général, Denis Bédard ou une des secrétaires-trésorières adjointes, Joëlle Rancourt ou Nicole Bouffard soient autorisés à signer, pour et au nom de la ville, tous les documents inhérents à cette transaction.

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-027

10. **APPUI CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE POUR LE PROGRAMME DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie la municipalité de La Reine dans sa demande auprès de la Fédération Québécoise des Municipalités afin que des représentations soient faites au gouvernement pour rendre admissible au Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence les coûts du schéma de couverture de risque incendie.

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-028

11. **OCTROI CONDITIONNEL DE SOUMISSION POUR LA VENTE DU LOT ÉPARS**

Soumission reçue pour le lot 5-P du Rang 1 :

Jean-Claude Labbé : 500 \$

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte la soumission de monsieur Jean-Claude Labbé pour le lot 5-P du Rang 1 de 500 \$ (taxes en sus), conditionnellement à l'acceptation du prix de vente par la MRC d'Abitibi-Ouest.

QUE: Le directeur général, Denis Bédard ou une des secrétaires-trésorières adjointes, Joëlle Rancourt et Nicole Bouffard soient autorisés à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution de la présente.

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-029

12. **ACHAT OU NON DES PROPRIÉTÉS À VENDRE POUR TAXES**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic confirme que pour les deux propriétés mises en vente pour non-paiement de taxes à la MRC d'Abitibi-Ouest qu'elle ne compte pas devenir acquéreur de cesdites propriétés.

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-030

13. **DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accorde, à titre d'aide financière, les montants suivants aux institutions ou organismes concernés :

École Le Séjour	175 \$
Ensemble Vocal l'Émergence	25 \$
École des Quatre-Cantons	100 \$

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-031

14. **DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPUTÉ, FRANÇOIS GENDRON**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu:

QU': Une demande de subvention au montant de 62 750 \$ dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier soit adressée au député d=Abitibi-Ouest, monsieur François Gendron, pour permettre la réalisation des travaux suivants pour l'année 2007 :

Rechargement de concassé pour un total de	62 750 \$
- Rang 10 et 1 Est (ancienne paroisse)	40 350 \$
- Traverse Colombourg – Route 111	22 400 \$

Total des travaux (taxes en sus) : 62 750 \$

Adoptée à l'unanimité.

2007-02-032

15. **EMBAUCHE DE MONSIEUR ANNICK GOULET**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE: Monsieur Annick Goulet soit embauché à titre d'opérateur des usines de filtration et d'épuration des eaux usées et inspecteur municipal adjoint de la Ville de Macamic, poste cadre intermédiaire.

QUE: Monsieur Goulet entrera en fonction le 21 mai 2007.

QUE: Le maire, Daniel Rancourt ou le directeur général, Denis Bédard soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Macamic, les documents nécessaires visant à établir les modalités et les conditions d'embauche et de travail de monsieur Annick Goulet.

Adoptée à l'unanimité.

16. **Rapport des comités**

Le maire, Daniel Rancourt, les conseillers Rock Morin, Yvan Verville et les conseillères Denise Dubois et Dianne Duchesne font rapport de leurs différentes rencontres.

18. **Période de questions**

Aucune question.

2007-02-033

20. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu d'ajourner l'assemblée au 26 février 2007. Il est 21 heures .